



Agir pour un Environnement et un Développement Durables

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Téléphone : 09.62.60.16.92

Courriel : ae2d.29@gmail.com - Site : <http://www.ae2d.infini.fr>

Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le Finistère
Association lauréate des trophées bretons du Développement Durable 2006 & 2007

Lettre ouverte aux maires du Finistère

Brest, le 23 novembre 2009

Objet : Sobriété énergétique

Madame le maire, Monsieur le maire,

Depuis 2004, nous appelons les citoyens et les collectivités locales à un comportement responsable afin que les fêtes de fin d'année ne soient pas synonymes de grand gaspillage énergétique.

En cette année 2009, l'action demeure plus que jamais nécessaire :

- Lors de l'hiver 2008-2009, la Bretagne a connu des "alertes orange" et une "alerte rouge". RTE (Réseau de transport d'électricité) a déjà annoncé qu'en cas d'hiver rigoureux il faudrait envisager des délestages de consommation. La région la plus menacée par une coupure de courant géante serait la Bretagne car elle ne dispose pas d'outils de production suffisants.
- **Du 7 au 18 décembre**, les chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier se réuniront à Copenhague. Ils doivent trouver un accord contraignant pour lutter contre les dérèglements climatiques. Le protocole de Kyoto arrivant à expiration en 2012, ce sommet doit fixer de nouveaux engagements pour l'après-2013. La France, quant à elle, a pour objectif de diminuer de 24% ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2020.

La Bretagne est déficitaire en matière de production d'énergie, cependant sa consommation électrique croît plus vite que sur le reste du territoire français, en raison notamment de la grande place prise par le chauffage électrique. La priorité doit donc être la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables, et non la construction de nouvelles centrales à énergie fossile fortement émettrice de CO₂. Provisoirement suspendu en début d'année, ce type de projet en Bretagne, de nouveau étudié par les collectivités bretonnes et souhaité par de nombreux acteurs économiques, est une aberration climatique et environnementale.

Certaines communes se sont déjà engagées dans la lutte contre les dérèglements climatiques.

Sur leur modèle et par solidarité envers les premières victimes, à savoir la population des pays les plus menacés par la montée des eaux des océans mais aussi celle des pays en développement,

nous vous demandons d'attendre la fin du sommet de Copenhague pour mettre en service les décorations lumineuses de Noël, même si les décorations sont à basse consommation, et de supprimer toutes les ampoules à incandescence.

En cas d'alerte météorologique et donc de risque de coupure de courant, nous vous demandons d'adopter une conduite exemplaire

- en arrêtant les illuminations de Noël ;
- en diminuant la puissance d'éclairage des bâtiments publics en début de soirée ;
- en réduisant considérablement l'éclairage public ;
- en prenant toute autre mesure de limitation de consommation électrique ;
- en favorisant et en participant à des actions d'information, de sensibilisation, d'éducation, de responsabilisation des citoyens consommateurs.

Il va de soi que nous vous demandons également de ne pas organiser et/ou de subventionner de concours d'illuminations de Noël. A notre grande satisfaction, cette "mode" qui avait commencé à s'implanter en Finistère est d'ailleurs complètement "dépassée".

Votre commune, en étant exemplaire en matière de consommation d'énergie électrique, **sensibilisera les citoyens et servira de levier pour les inciter à agir de même.** Les gestes simples adoptés cet hiver, serviront de nouveaux réflexes au quotidien pour toute l'année.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à nos propositions et nous vous prions d'agréer, Madame le maire, Monsieur le maire, nos meilleures salutations.

Pour le conseil Collégial d'AE2D

Alain LE SUVET

Copie : Monsieur le président du Conseil général du Finistère.

Monsieur le président de l'association des maires du Finistère.

Messieurs les présidents des communautés de communes, d'agglomération.

Monsieur le président de Brest métropole océane.